

RAPPORT MORAL 2014

Adopté à l'assemblée générale annuelle
du 16 juin 2015

www.transparency-france.org

Transparency International France est la section française de Transparency International, un mouvement mondial animé par une vision : un monde dans lequel les États, les entreprises, la société civile et les individus dans leur quotidien seraient épargnés par la corruption sous toutes ses formes.

Avec plus de 100 sections dans le monde et un secrétariat international à Berlin, nous conduisons le combat contre la corruption pour faire de cette vision une réalité.

Pour plus d'informations sur Transparency International, ses sections nationales et leurs actions :

www.transparency.org

SOMMAIRE

I. Avant-propos – Par Daniel Lebègue, président	- 5 -
II. 2014 en quelques dates	- 7 -
III. L’engagement des citoyens	- 8 -
1. <i>Lancement d’un portail d’action citoyenne</i>	- 8 -
2. <i>Accréditation par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP)</i>	- 9 -
3. <i>Objectifs 2015</i>	- 9 -
IV. L’engagement des acteurs publics	- 10 -
4. <i>Veiller à l’application des lois sur la transparence</i>	- 10 -
5. <i>Publication d’un état des lieux inédit sur le lobbying en France</i>	- 11 -
6. <i>Elections municipales : des candidats s’engagent</i>	- 11 -
7. <i>Suivi des engagements internationaux</i>	- 12 -
8. <i>Objectifs 2015</i>	- 12 -
V. L’engagement des entreprises	- 13 -
1. <i>Entreprises membres de l’association</i>	- 13 -
2. <i>Lancement d’un partenariat avec le groupe SNCF</i>	- 14 -
3. <i>Un E-learning pour toutes les entreprises</i>	- 14 -
4. <i>Autres activités</i>	- 15 -
5. <i>Objectifs 2015</i>	- 15 -
VI. Agir pour les victimes et contre l’impunité	- 15 -
1. <i>Biens mal acquis</i>	- 16 -
2. <i>Protection des lanceurs d’alerte : une présence tous azimuts</i>	- 16 -
3. <i>Objectifs 2015</i>	- 17 -
VII. Flux financiers illicites	- 17 -
1. <i>Nos actions en 2014</i>	- 17 -
2. <i>Objectifs 2015</i>	- 18 -

VIII. Interventions dans l'enseignement supérieur	- 18 -
1. <i>Nos actions en 2014</i>	- 18 -
2. <i>Objectifs 2015</i>	- 19 -
IX. Actions de communication et sensibilisation.....	- 19 -
X. Vie de l'association.....	- 20 -
1. <i>Adhérents et sympathisants</i>	- 20 -
2. <i>Conseil d'administration</i>	- 21 -
3. <i>Le mouvement Transparency International</i>	- 22 -
XI. Rapport financier 2014	- 23 -
1. <i>Informations générales</i>	- 23 -
2. <i>Informations financières 2014 simplifiées</i>	- 24 -
3. <i>Compte d'emploi des ressources 2014</i>	- 26 -

I. Avant-propos – Par Daniel Lebègue, président

Fort des succès enregistrés en 2013-2014, Transparency International France poursuit l'adaptation de sa stratégie et de ses moyens d'action au nouvel environnement français et international

S'inscrivant dans le prolongement de l'année 2013, 2014 a été pour notre association une période d'intense activité et de réels progrès sur les différents fronts de la lutte contre la corruption et de l'éthique de la vie publique.

Dans sa triple mission de plaider auprès des décideurs publics, de formation aux enjeux de la vie citoyenne et d'appui aux victimes de la corruption, notre ONG a multiplié les initiatives et engrangé des résultats notables. C'est ainsi que notre section française a largement contribué à l'élaboration, à l'adoption par le Parlement et à la première mise en œuvre des nouvelles lois sur la transparence de la vie publique et sur la lutte contre la délinquance financière.

Nous avons salué la création de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique et du Parquet National Financier et établi des relations de travail fructueuses avec ces nouvelles institutions ainsi qu'avec les parlementaires en charge de ces questions.

Notre association a porté dans le débat public les sujets, nouveaux en France, de l'encadrement du lobbying, de la protection des lanceurs d'alerte, du recours à la justice transactionnelle dans les affaires de corruption.

Nous avons interpellé les candidats aux élections municipales dans les grandes villes et rendu publics leurs engagements en matière de déontologie. Nous avons pris une part active dans les débats relatifs aux enjeux de la société numérique et de l'ouverture des données publiques (open data).

Fin 2014, Transparency International France a mis en ligne un Portail d'action citoyenne avec six outils pour agir, répondant à l'objectif de donner aux citoyens davantage de moyens pour intervenir dans l'élaboration et le contrôle des décisions publiques. Nous avons également redéfini le cadre de nos relations avec les entreprises qui nous accompagnent et mis à leur disposition de nouveaux outils de formation et d'évaluation.

En partenariat avec Sherpa, nous avons poursuivi les actions en justice initiées dans le cadre du dossier des « biens mal acquis », des printemps arabes (Tunisie, Egypte) et de la plainte déposée à l'encontre de l'ancien président du conseil général des Bouches du Rhône.

Au plan international, Transparency International a contribué à l'avancement de nombreux chantiers de réformes initiés par le G20, l'OCDE, l'Union Européenne : échange automatique d'informations entre pays à des fins de lutte contre l'évasion fiscale et le blanchiment, reporting pays par pays, registres des sociétés écran et des trusts, alerte éthique.

L'assemblée générale du mouvement qui s'est tenue à Berlin en octobre 2014, a par ailleurs procédé à un large renouvellement du Conseil d'administration et à la nomination d'un nouveau Président, le péruvien José Ugaz et d'une nouvelle vice-Présidente, la russe Elena Panfilova.

Ce travail considérable, reconnu et relayé par les médias, est à mettre à l'actif d'un conseil d'administration particulièrement actif et d'une équipe restreinte de salariés très motivés et compétents, que dirige notre délégué général Julien Coll. Qu'ils soient les uns et les autres remerciés pour leur engagement et la qualité de leur travail. Pour atteindre les objectifs ambitieux qui sont ceux de notre nouveau plan stratégique 2015-2017, nous avons plus que jamais besoin du soutien intellectuel et financier de nos adhérents bénévoles, de nos donateurs et de nos partenaires. L'enjeu n'est rien moins que de préserver et de revivifier notre démocratie.

II. 2014 en quelques dates

25 janvier – Plusieurs entreprises membres s’engagent publiquement en faveur de la transparence du lobbying. [Page 14](#)

20 mars – Des candidats aux municipales soutiennent nos propositions pour la transparence de la vie publique locale [Page 12](#)

13 mai – Lobbying toujours : lancement avec Contexte d’une base de données inédite pour héberger les positions des groupes d’intérêts [Page 11](#)

7 juin – Nous devenons la première association agréée par la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique [Page 9](#)

19 juin – Nous appelons le G20 à démasquer les corrompus en agissant contre les sociétés écran [Page 18](#)

26 juin – Daniel Lebègue remporte le procès en diffamation intenté par Téodorin Nguema Obiang [Page 16](#)

17 juillet – Mise en ligne d’un e-learning anti-corruption pour toutes les entreprises [Page 15](#)

23 juillet – Guide pratique à l’usage du lanceur d’alerte français [Page 17](#)

21 octobre – Un état des lieux inédit sur le lobbying en France [Page 11](#)

19 novembre – Biens mal acquis : notre rapport révèle les failles du système français de lutte contre le blanchiment [Page 16](#)

9 décembre – Nous lançons le premier portail d’action citoyenne contre la corruption [Page 8](#)

III. L'engagement des citoyens

L'exemplarité de l'action publique et l'intégrité de la vie économique ne dépendent pas de nos seuls élus et de nos seules entreprises. Elles relèvent de la responsabilité de chacun d'entre nous. Il n'y aura pas de progrès durable contre la corruption en France sans davantage d'exigence, de vigilance et d'engagement des citoyens.

1. Lancement d'un portail d'action citoyenne

Le 9 décembre 2014, journée mondiale anti-corruption, nous lançons le site www.agircontrelacorruption.fr avec 6 outils pour agir.



La corruption en France n'est pas une fatalité et chacun d'entre nous peut changer la donne : tel est le message véhiculé par ce projet inédit.

- Signaler un conflit d'intérêts
- Encourager mes élus à être exemplaires
- Visualiser la corruption en France
- Accéder aux positions défendues par les groupes d'intérêts
- Lancer l'alerte
- Me former à la lutte contre la corruption

Ces 6 outils ont notamment vocation à aider les citoyens à se saisir des nouveaux droits créés par les lois de 2013 qui ont suivi l'affaire Cahuzac. Ils illustrent aussi l'engagement de nos membres bénévoles qui sont à l'origine de plusieurs d'entre eux et qui continuent aujourd'hui de les faire vivre.

En savoir plus

www.agircontrelacorruption.fr

[Communiqué du 09.12.14](#)

2. Accréditation par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP)

La loi du 11 octobre 2013 a créé la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), chargée de promouvoir la probité des responsables publics. Cette autorité reçoit et contrôle les **déclarations de patrimoine et d'intérêts des 9 000 plus hauts responsables publics**.

Transparency France devient le 7 juin la première association anti-corruption agréée pour saisir la HATVP en cas de manquements aux différentes obligations prévues par cette loi : conflits d'intérêts, déclarations de patrimoine et d'intérêts incomplètes, incompatibilités, « pantouflages » problématiques.

Cet agrément a aussi eu pour effet d'accélérer notre projet de création d'un **Centre d'Assistance juridique et d'Action Citoyenne (CAJAC)**. Les CAJACs, qui existent dans de nombreuses sections de Transparency International à travers le monde, ont pour vocation d'apporter un soutien aux victimes et témoins de la corruption.

Notre CAJAC, dont le développement a débuté en septembre, est destiné à accueillir trois types de signalement : signalements destinés à la HATVP, signalements de lanceurs d'alerte et signalements émanant de personnes s'estimant témoins ou victimes de situations de corruption.

En savoir plus

[Nous adresser un signalement HATVP – Formulaire en ligne](#)

[Nous adresser un signalement HATVP – Foire aux questions](#)

3. Objectifs 2015

- Assurer l'animation du portail d'action citoyenne
- Pérenniser le Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne (recherche de financements) et développer les formes d'appuis offertes

IV. L'engagement des acteurs publics

Nous souhaitons convaincre les élus et autres responsables publics de faire le pari d'une culture de la transparence et de la redevabilité. Une culture qui garantisse aux citoyens l'intégrité des décisions publiques et la prévalence de l'intérêt général sur les intérêts privés.

Ce que nous visons, c'est une action publique plus efficace, enrichie par la société et le retour de la confiance des Français dans leurs élus et leurs institutions.

4. Veiller à l'application des lois sur la transparence

Fin 2013, nous saluons les avancées des lois sur la transparence de la vie publique. En 2014, nous suivons de près tout au long de l'année leur mise en œuvre en faisant connaître et commentant cette actualité sur notre blog et les réseaux sociaux.

Dès janvier, nous nous réjouissons de la révolution que constitue pour notre démocratie l'adoption définitive du projet de loi sur la fin du **cumul des mandats**. En février nous signons et relayons la pétition citoyenne pour la **transparence sur l'indemnité des parlementaires** puis saluons en avril l'adhésion de la France à **Open Government Partnership**. En juin, nous rappelons à l'occasion de **l'affaire Bygmalion** nos recommandations sur le financement de la vie politique. En juillet, suite à la publication des **déclarations d'intérêts des parlementaires**, nous appelons les citoyens à exercer leur droit de regard.

En septembre, en pleine agitation médiatique autour de **l'affaire Thévenoud**, nous rappelons que ce dossier est surtout l'illustration de l'efficacité de la HATVP et saluons quelques jours plus tard l'initiative de Nathalie Goulet, premier Sénateur à publier sa **déclaration de patrimoine**. En octobre, nous publions enfin un **premier bilan détaillé** de la mise en œuvre des lois sur la transparence.

Toutes ces prises de positions s'appuient aussi sur un dialogue en continu avec les députés, sénateurs, la HATVP ou encore Etalab, le service chargé du développement de l'Open data en France.

En savoir plus

[Ethique de la vie publique – Le blog de Transparency France](#)

[Lois sur la transparence : un 1^{er} bilan un an après](#)

5. Publication d'un état des lieux inédit sur le lobbying en France

Cette année a, une nouvelle fois, été marquée par de nombreuses actions et initiatives relevant de notre objectif de promouvoir un lobbying transparent, intègre et équitable.

Le 13 mai à la Gaîté Lyrique, nous lançons avec Contexte, journal en ligne sur les politiques publiques françaises et européennes, une **base de données des prises de positions** de représentants d'intérêts. Ce projet apporte un éclairage nouveau sur l'élaboration des décisions publiques.

En octobre, nous publions un **état des lieux inédit sur le lobbying en France**. Ce rapport, qui rencontre un large écho médiatique, montre que l'encadrement des relations entre décideurs publics et représentants d'intérêts est quasiment inexistant en France, à l'exception notable de l'Assemblée nationale. Il appelle le Gouvernement, les collectivités locales, le Parlement et l'ensemble des lieux de la décision publique à se doter de règles ambitieuses tant à destination des représentants d'intérêts que des décideurs publics.

La déclaration commune des entreprises membres de Transparency France sur le lobbying est présentée [en page 14](#)

En savoir plus

[Le projet Contexte Positions](#)

[Rapport « Transparence et intégrité du lobbying, un enjeu de démocratie »](#)

6. Elections municipales : des candidats s'engagent

A l'occasion des **élections municipales 2014**, nous avons contacté les têtes de liste dans les communes de plus de 100 000 habitants, en leur demandant de prendre des engagements sur 5 propositions de nature à promouvoir l'intégrité et la transparence au niveau local.

Au total, nous avons recueilli les engagements de 70 candidats, dont 58 dans des communes de plus de 100 000 habitants. Parmi eux, 10 candidats ont été élus à Clermont-Ferrand, Grenoble, Mérignac, Metz, Noisy-le-Roi, Paris, Rouen, Strasbourg, Toulouse et Villeurbanne.

Parce que nous pensons que quelle que soit la collectivité qu'ils représentent (intercommunalités, conseils généraux, régionaux, sociétés d'économie mixte...), tous les élus doivent s'engager, nous avons aussi développé un ensemble d'outils devant permettre aux citoyens de demander à leurs élus de prendre eux-aussi des engagements.

En coordination avec 15 autres sections de Transparency International, une initiative similaire a été conduite à l'occasion des dernières **élections au Parlement européen**. Au final, 39 eurodéputés français ont signé notre déclaration anti-corruption.

En savoir plus

[Engagements municipales 2014](#)

[Engagements européennes 2014](#)

[Encourager mes élus à être exemplaires](#)

7. Suivi des engagements internationaux

Comme chaque année, nous avons participé, pour la France, au rapport de Transparency International qui évalue la mise en œuvre de la **convention OCDE** de 1997 par les pays signataires. [En savoir plus](#).

Sur le même sujet, nous avons lancé une étude pour déterminer si le recours à la **justice transactionnelle** pourrait conduire notre pays à enfin respecter ses engagements pris au titre de la convention OCDE (publication prévue en 2015). Cette tâche a été confiée à notre groupe de travail sur les Moyens de la justice qui a déjà pu aborder le sujet avec le nouveau Procureur National Financier.

Avec les autres sections de Transparency International présentes dans les pays du **G20**, nous avons suivi les engagements du G20 en matière de lutte contre la corruption. [En savoir plus](#)

8. Objectifs 2015

- Poursuivre notre action de veille et de plaidoyer sur les 4 thématiques prioritaires que sont l'encadrement du lobbying, l'alerte éthique, la transparence de la vie publique et les moyens de la justice

V. L'engagement des entreprises

Considérant le rôle de premier plan que le secteur privé doit jouer pour faire progresser la lutte mondiale contre la corruption, Transparency France souhaite convaincre les entreprises françaises de s'engager dans ce combat. Concrètement, cet engagement passe par la mise en place, au sein des entreprises, de politiques et de programmes dédiés à la lutte contre la corruption.

1. Entreprises membres de l'association

De nouvelles grandes entreprises françaises (AXA, Saint-Gobain, Schneider Electric) ont décidé, en 2014, de rejoindre le groupe des entreprises membres de Transparency France ([voir la liste complète](#)).

Par son adhésion, une organisation exprime sa volonté de soutenir les actions de Transparency International France. Elle s'engage aussi à :

- **refuser la corruption** sous toutes ses formes et à promouvoir des pratiques intègres et transparentes dans l'ensemble de ses activités
- mobiliser, dans une perspective de long-terme et d'amélioration continue, les moyens nécessaires pour prévenir les risques de corruption en son sein en adoptant un **programme** de lutte contre la corruption répondant aux exigences minimums de Transparency International
- en cas de **défaillance avérée** de son dispositif de prévention, à adopter les mesures correctives à même d'en éviter le renouvellement
- informer Transparency France de toute **allégation publique** de corruption la mettant en cause ou mettant en cause l'une de ses entités associées ou l'un de ses représentants
- porter à la connaissance du **comité exécutif** l'ensemble des engagements souscrits

L'association soutient, de son côté, les politiques de transparence et de lutte anti-corruption des entreprises membres. Elles sont, en particulier, invitées à participer à des **réunions régulières** d'échange d'expériences et de bonnes pratiques.

C'est de ces réunions qu'est par exemple née l'initiative d'une **déclaration commune en faveur de la transparence du lobbying**. Par cette déclaration, 11 entreprises membres s'engagent à promouvoir un

lobbying transparent et intègre et à tenir compte des principes recommandés par Transparency International France dans leurs activités de lobbying.

En septembre, nous avons décidé de suspendre l'adhésion de **BNP Paribas**. Notre conseil d'administration a en effet considéré que la banque n'a pas su faire respecter les engagements auxquels elle a souscrit en adhérant à l'association en 2003.

En savoir plus

[Déclaration sur le lobbying](#)

[Suspension de BNP Paribas](#)

2. Lancement d'un partenariat avec le groupe SNCF

Lancé en juin 2004 pour 2 ans, ce partenariat porte sur la politique de transparence de SNCF. Concrètement, nous travaillons avec SNCF sur l'Open data, la redevabilité attendue d'une grande entreprise publique ou, encore, la transparence des relations avec les pouvoirs publics.

L'entreprise, qui attend de nous que nous jouions un rôle d'aiguillon et de propositions sur sa politique de transparence, s'engage à nous tenir informés des suites données à ces recommandations.

Signalons aussi que le programme de lutte contre la corruption de l'entreprise fait aussi partie des sujets couverts.

3. Un E-learning pour toutes les entreprises

Nous lançons en juillet « *Faire des affaires sans corruption* », un nouvel outil de formation disponible en libre accès sur internet développé en partenariat avec Transparency International UK. Il permet aux salariés des entreprises, de toutes tailles, de se former aux enjeux et aux risques liés à la corruption dans le secteur privé.

Si la majorité des grands groupes se sont aujourd'hui dotés de dispositifs anti-corruption et développent des programmes de formation pour leurs collaborateurs, les autres entreprises accusent souvent du retard en la matière. C'est le cas notamment des PME/ TPE qui, bien qu'exposées à des risques de corruption, ne disposent pas de ressources suffisantes pour développer des programmes de formation.

Si notre e-learning a pour principal objectif de répondre à ce besoin, il s'adresse également aux étudiants des Grandes écoles et des universités qui seront amenés à exercer une activité professionnelle particulièrement exposée ou aux citoyens soucieux de s'informer sur ce sujet.

En savoir plus

[E-learning « Faire des affaires sans corruption »](#)

4. Autres activités

Des représentants de Transparency France ont, comme chaque année, été invités à s'exprimer dans divers **séminaires et conférences** consacrés à la prévention de la corruption dans les entreprises. Nous avons, par exemple, animé pour la troisième année consécutive l'atelier de l'assemblée générale du Pacte Mondial France consacré à la lutte contre la corruption et sommes aussi intervenus à l'AMRAE, à l'OCDE, au Conference Board ou encore devant la Plateforme RSE.

Nous avons aussi poursuivi notre participation au **comité des parties prenantes** des Entreprises du médicament. Transparency France a, par ailleurs, continué à être représenté au conseil d'administration de **Vigéo**.

5. Objectifs 2015

- Création d'un Forum des entreprises engagées
- 2ème année du partenariat avec SNCF
- Formations

VI. Agir pour les victimes et contre l'impunité

Alors que les dommages que cause la corruption sont aujourd'hui largement reconnus, il est encore extrêmement difficile pour les victimes et les personnes qui prennent le risque de la combattre de faire valoir leurs droits et d'obtenir la réparation de leurs préjudices.

1. Biens mal acquis

Ainsi que la révélé la presse, les instructions visant les volets équato-guinéen, gabonais et congolais du dossier ont continué de progresser en 2014, les magistrats instructeurs s'intéressant notamment aux **complicités de divers intermédiaires** ayant pu jouer un rôle dans la constitution des patrimoines identifiés en France.

Malgré la mise en examen pour blanchiment le 19 mars de Teodorin Nguema Obiang, la famille dirigeante de Guinée Equatoriale a persisté dans ses tentatives d'intimidation. Sans succès toutefois. Le 26 juin notre président Daniel Lebègue remporte en effet le **procès en diffamation** intenté contre lui par ce même Teodorin Nguema Obiang. «*A nouveau, Teodorin Obiang a échoué à importer en France la conception qui est la sienne de la liberté d'expression* » réagit William Bourdon, notre avocat, dont le soutien dans cette procédure aura une nouvelle fois été essentiel.

Le 19 novembre nous cosignons avec notre partenaire Sherpa un **rapport sur les enseignements de l'affaire des biens mal acquis**. Ce rapport, qui formule plusieurs propositions innovantes pour le recouvrement et la restitution des avoirs volés, est présenté au Ministère des Affaires Etrangères et à l'AGRASC.

En savoir plus

[Procès en diffamation](#)

[Rapport sur les enseignements de l'affaire des Biens mal acquis](#)

2. Protection des lanceurs d'alerte : une présence tous azimuts

Les lanceurs d'alerte jouent un rôle essentiel dans la lutte anti-corruption, au risque de leur carrière, et parfois de leur vie. En révélant des violations de la loi, de graves dysfonctionnements, des conflits d'intérêts, des menaces pour la santé, la sécurité publique ou l'environnement, ils permettent de sauver des vies, comme de préserver biens et fonds publics.

Médias, colloques universitaires, événements de la société civile : tout au long de l'année nous avons **multiplié les interventions** sur ce sujet si important pour la lutte contre la corruption et sur lequel notre expertise a été à de nombreuses reprises saluée.

Nous avons poursuivi notre **plaidoyer** auprès des autorités publiques pour continuer de renforcer la protection des lanceurs d’alerte en France et publié en juillet un **Guide pratique** à l’usage du lanceur d’alerte français. Ce guide offre des conseils pratiques sur les étapes à suivre, des adresses pour un conseil juridique ou un soutien et des informations sur les législations et les jurisprudences à connaître.

En savoir plus

[Guide pratique à l’usage du lanceur d’alerte français](#)

3. Objectifs 2015

- Suivi des 9 procédures judiciaires en cours (8 dossiers Biens mal acquis + dossier Guérini)
- Obtenir une meilleure protection des lanceurs d’alerte

VII. Flux financiers illicites

Transparency France considère que la lutte contre la corruption nécessite que des progrès considérables soient encore accomplis en matière de transparence et de régulation du secteur financier.

Le manque de transparence et de contrôle actuel permet encore une circulation bien trop aisée de l’argent sale, que celui-ci soit issu des produits de la criminalité organisée (trafics de drogue, d’êtres humains), de la fraude fiscale ou de la corruption.

Depuis la crise financière de 2008, Transparency France a accentué ses actions dans ce domaine, avec une attention particulière portée aux abus des centres financiers non coopératifs, plus communément désignés « paradis fiscaux ».

1. Nos actions en 2014

Nous avons activement participé à la campagne Mondiale [Unmask the Corrupt](#) lancée par plusieurs sections de Transparency International

pour exiger du G20 qu'il agisse enfin contre les sociétés écran derrière lesquelles se cachent les corrompus. Cette campagne a porté de premiers fruits avec des annonces encourageantes par le G20, réuni en fin d'année en Australie, sur la création de registres publics des bénéficiaires effectifs des sociétés.

Nous avons poursuivi notre participation à [Finance Watch](#), dont Transparency International est l'une des organisations membres, qui a été créé pour faire entendre la voix de la société civile dans les réformes portant sur la réglementation financière en Europe.

Nous avons enfin poursuivi notre participation à la plateforme d'ONG « **Paradis fiscaux et judiciaires** », que coordonne le CCFD Terre Solidaire. La plateforme, à laquelle participent de nombreuses organisations, a, cette année encore, poursuivi un dialogue régulier avec les pouvoirs publics afin de défendre ses principales recommandations visant à lutter contre les abus des paradis fiscaux.

2. Objectifs 2015

- Poursuivre nos participations actives à la campagne Unmask the corrupt, à Finance Watch et à la plateforme Paradis fiscaux et judiciaires

VIII. Interventions dans l'enseignement supérieur

1. Nos actions en 2014

Comme chaque année, des représentants de l'association sont intervenus devant des publics d'étudiants pour les sensibiliser aux enjeux de la lutte contre la corruption.

En 2014, grâce, notamment, à l'action d'un groupe d'échange dédié aux interventions devant les étudiants, nous avons pu intervenir à l'ESCP, au CNAM, à l'IFP School (Institut Français du Pétrole), à Sciences Po Paris, à l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM) et à l'ESDES Lyon (école de management).

2. Objectifs 2015

- Poursuivre et développer les interventions dans l'enseignement supérieur

IX. Actions de communication et sensibilisation

Organisation d'une nouvelle grande journée de sensibilisation

Notre principale action dans ce domaine a été l'organisation pour la troisième année consécutive d'une grande journée de sensibilisation à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la corruption du 9 décembre.

Cette journée, qui a pris appui sur le lancement de notre portail d'action citoyenne (voir supra), a réuni plus de 200 personnes lors de l'évènement de lancement organisé à la Marie du 10^{ème} à Paris.

Les outils présentés ont également suscité un vif intérêt dans les médias. Les reprises presses ont été nombreuses, dont plusieurs reprises TV (Canal +, France 3, France 5, BFM, LCI).

Quelques jours après le lancement du site www.visualiserlacorruption.fr, l'un des 6 outils du portail, plus 200 000 internautes avaient déjà consulté la carte de la corruption en France.

Organisation d'un deuxième dîner de soutien

La situation financière de l'association nous a conduits, depuis 2011, à développer de nouvelles sources de financement (donateurs individuels, pouvoirs publics, fondations), dans le but de compléter et diversifier nos financements traditionnels (cotisations des membres particuliers et personnes morales).

C'est dans ce contexte que nous avons organisé, le 3 avril, à Paris, une deuxième soirée de levée de fonds en présence d'Huguette Labelle, présidente de Transparency International et d'Angel Gurría, secrétaire général de l'OCDE qui ont dialogué avec un public de 120 personnes principalement issues du monde de l'entreprise.

Sites Internet et réseaux sociaux

Nos sites (site Internet, blog, portail d'action citoyenne) ont généré, en 2014, 170 000 visites, de la part de près de 140 000 personnes.

Il faut ajouter à ces résultats, les 200 000 internautes, précédemment mentionnés, qui ont consulté notre carte de la corruption en France.

Fin 2014, environ 8 000 personnes suivaient quotidiennement notre actualité sur Facebook et Twitter. C'est le résultat d'une utilisation désormais systématique des réseaux sociaux à l'occasion, notamment, de nos campagnes de plaidoyer.

<http://www.facebook.com/pages/Transparence-International-France/234492520113>

http://twitter.com/TI_France#

Lettre de Transparence, conférences

La fréquence de la **Lettre de Transparence** (LLT) s'est réduite en 2014 avec un seul numéro publié en août. C'est le résultat d'un choix d'affectation de nos ressources salariés sur des projets jugés plus prioritaires tels que le portail d'action citoyenne. Une réflexion sera conduite en 2015 pour décider du futur de La Lettre de Transparence dont le rapport coûts/impact doit aujourd'hui être amélioré.

Deux conférences-débat publiques ont été organisées cette année (cf supra), pour présenter la base de données Contexte Position sur le lobbying (13 mai) et le portail d'action citoyenne (9 décembre).

X. Vie de l'association

1. Adhérents et sympathisants

L'activité des **groupes d'échanges** s'est poursuivie en 2014. Les membres de ces groupes se réunissent une à plusieurs fois par an afin de partager leurs connaissances sur un sujet du programme de travail de Transparency France, de faire le point sur l'actualité et les actions engagées, de formuler des propositions d'action et de produire des éléments complémentaires afin de soutenir le travail du conseil d'administration et de l'équipe permanente. Tous les membres individuels

intéressés par un sujet – qu'ils aient ou non une expertise en la matière – sont invités à y participer.

En 2014, les groupes « entreprises », « enseignement supérieur » et « vie publique » ont été réunis. Ce dernier a activement contribué au lancement du portail d'action citoyenne en étant à l'origine de la cartographie des décisions de justice et du projet de suivi des bonnes pratiques des élus. Le groupe entreprises travaille, lui, à enrichir les scénarios utilisés dans nos formations.

Effectifs des adhérents et autres sympathisants

188 personnes ont adhéré ou renouvelé leur adhésion à Transparency France en 2014. Concernant les donateurs individuels, leur nombre a continué d'augmenter, ainsi qu'en témoigne l'évolution du montant des dons individuels entre 2013 et 2014.

Plus de 2500 personnes ont demandé à être tenues informées de l'actualité de Transparency France. Enfin, comme indiqué plus haut, environ 8 000 personnes suivent Transparency France sur Facebook et autant sur Twitter.

Concernant les personnes morales, près d'une trentaine d'entreprises, associations et institutions diverses ont souscrit en 2014 une adhésion à Transparency France (cf. liste des principaux contributeurs dans le chapitre [IV. Rapport financier 2014](#)). Ce nombre est en progression par rapport à 2013.

2. Conseil d'administration

Le **conseil d'administration** s'est réuni 9 fois en 2014, dont une fois en séminaire stratégique et le **bureau** 9 fois également. Les taux de participation sont en progression : 75% pour le conseil (68% en 2013) et 87% pour le bureau (83% en 2013).

Cette fréquence, particulièrement élevée pour une association, et ces taux de participation témoignent du fort engagement de nos administrateurs dans les travaux de Transparency France.

En juin, l'assemblée générale a validé la proposition du conseil de renouveler le mandat d'Anne-Catherine Husson-Traoré et de nommer administrateurs Frédéric Bardeau, Pascal Lamy et Jean Tamalet en remplacement de Chantal Cutajar, Anne-José Fulgères et Marie Nigon.

Une réunion du **Haut conseil** s'est par ailleurs tenue en mars.

3. Le mouvement Transparency International

Nous avons comme chaque année été représentés à l'**Assemblée générale annuelle** de Transparency International qui s'est tenue, en octobre, à Berlin.

Ce rendez-vous se révèle toujours précieux pour la dynamique du mouvement et l'échange d'informations et d'expériences entre les représentants des 110 pays où Transparency international est présent.

Il se confirme que la lutte contre l'impunité (l'application effective des lois anti-corruption) et l'engagement des citoyens dans la lutte contre la corruption sont aujourd'hui les thèmes majeurs qui fédèrent les sections de Transparency International.

2014 était une année d'élection au *board* de Transparency International. Un **nouveau président, le péruvien José Ugaz** et une nouvelle vice-présidente, la russe Elena Panfilova ont été élus. Les autres administrateurs élus sont Elisabeth Ungar (Colombie), Mark Mullen (Géorgie), Emile Carr (Sierra Leone), Mercedes de Freitas (Vénézuéla), Jeremy Carver (Royaume-Uni) et Sion Assidon (Maroc).

XI. Rapport financier 2014

1. Informations générales

Les cotisations des membres et les dons, provenant de particuliers et d'entreprises, constituent les principales sources de financement de Transparency France.

L'association n'accepte que des financements qui ne compromettent pas son aptitude à examiner les problèmes librement, en profondeur et objectivement.

Les charges de personnel représentent le principal poste de dépense. L'intégralité des actions de sensibilisation, de plaidoyer et d'apport d'expertise auxquelles, en appui des membres bénévoles, l'équipe salariée a contribué, ou qu'elle a coordonnées en 2014, est détaillée dans le présent rapport.

Conformément à la politique de Transparency International, Transparency France fait certifier ses comptes annuels par un commissaire aux comptes.

La certification des comptes 2014 couvre un compte d'emploi des ressources (ou « CER ») qui a été intégré à l'annexe des comptes et qui est intégralement reproduit ci-après (cf. point 3 du rapport financier). L'objet du CER est de rendre publiquement compte, de manière lisible et accessible, de l'utilisation par une association des fonds qu'elle collecte auprès du grand public. Il s'agit d'une obligation légale à laquelle notre association est soumise dans la mesure où nous faisons appel à la générosité du public.

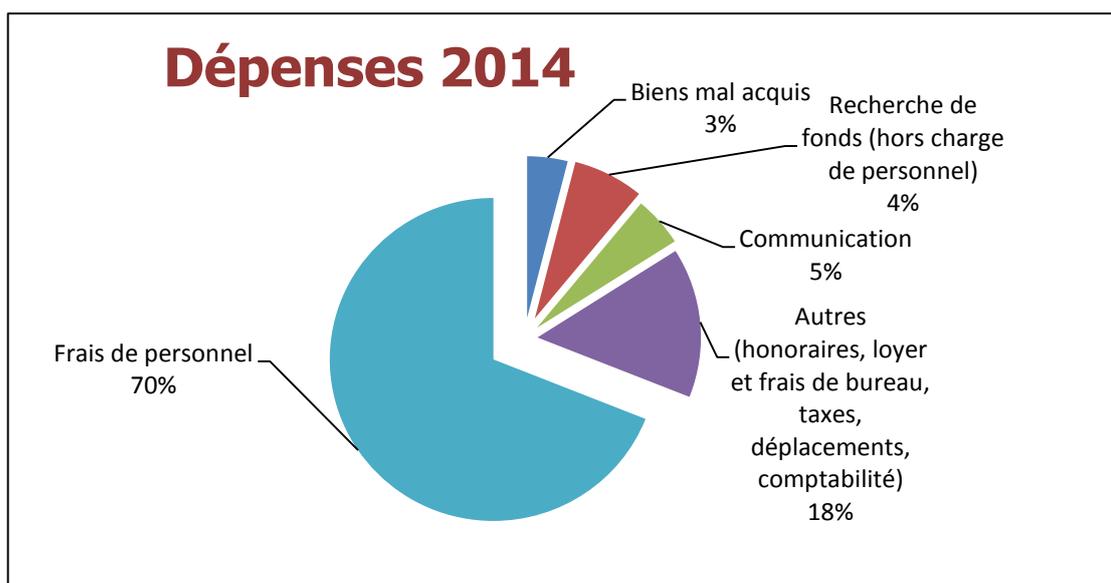
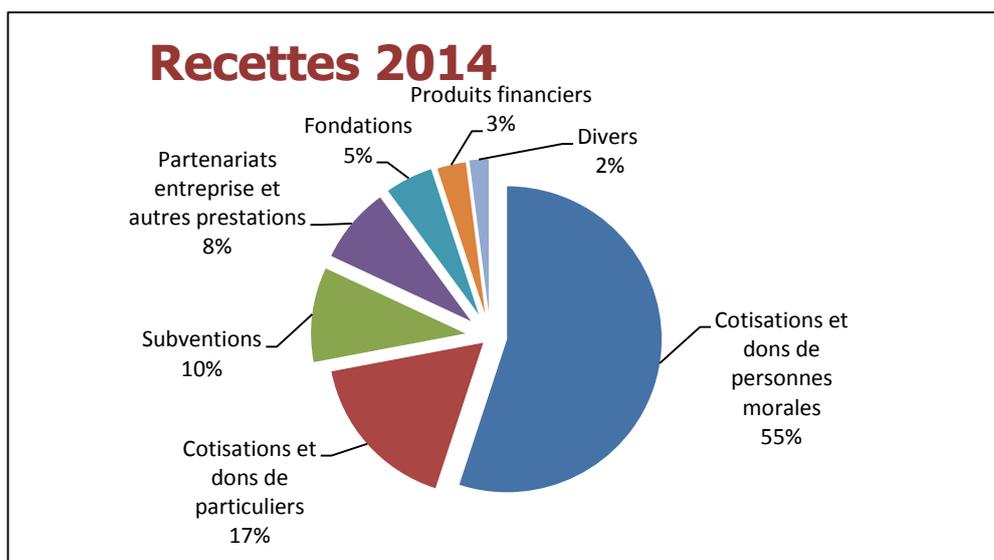
Nous présentons en point 2 du rapport financier un autre format simplifié de nos comptes, complémentaire du format du CER, pour distinguer les financements issus de donateurs individuels, de personnes morales (entreprises, associations et fondations) et d'organismes publics. Nous y listons aussi nos principaux donateurs institutionnels.

Le budget du secrétariat international de Transparency International à Berlin est principalement constitué de financements publics (gouvernements, organisations internationales, fondations publiques), mais bénéficie également de financements provenant de fondations privées ou du monde de l'entreprise.

Tous les détails sur le site de Transparency International :
<http://www.transparency.org/donate>

2. Informations financières 2014 simplifiées

Les informations suivantes sont extraites du rapport général du commissaire aux comptes, qui est consultable sur notre site Internet (lien hypertexte). Elles visent à présenter, dans un format accessible et synthétique, complémentaire du format du CER (point 3), les principales sources de financement et principaux postes de dépenses de l'association en 2014.



Adhérents, partenaires, donateurs institutionnels et autres organisations dont la cotisation, le don ou le règlement était supérieur à 1000 € en 2014

Plus de 15 000 € : Aéroports de Paris (19 000€), Commission Européenne (26 400€), SNCF (38 000€)

De 5 000 à 15 000 € : Agence Française de Développement, AXA, Carrefour, Crédit Agricole, Daiichi Sankyo, Ernst&Young, Essilor International, Fondation Un Monde par Tous, Fondation Charles Leopold Meyer, Fondation SNC, Française Des Jeux, GDF Suez, La Poste, Lafarge, L'Oréal, LEEM, Natixis, Orange, Pernod-Ricard, Saint-Gobain, Sénatrice Lipietz (programme alerte éthique), Schneider Electric, Société Générale, Suez Environnement, Tilder, Transparency International Secretariat.

Moins de 5 000 € : Agence du Service Civique, Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, Coca-Cola Entreprise, Crédit Mutuel, Deloitte, Espelia, IFP School, OFI-MA, Renault, Seb, SGS

Evolution des recettes et dépenses sur les trois dernières années

	Produits	Dépenses
2014	412 655 €	381 942 €
2013	296 230 €	326 371 €
2012	243 880 €	275 934 €

3. Compte d'emploi des ressources 2014

Notice explicative

L'objet du compte d'emploi des ressources (ou « CER ») est de rendre compte, de manière lisible et accessible, de l'utilisation par une association des ressources qu'elle collecte auprès du public. C'est une information qui s'adresse donc principalement aux donateurs individuels, même si elle est de nature à intéresser l'ensemble des parties prenantes d'une association.

Il s'agit d'une obligation légale à laquelle notre association est soumise dans la mesure où nous faisons appel à la générosité du public sur notre site Internet. Le CER doit être établi chaque année pour chaque exercice comptable. Il fait partie de l'annexe des comptes et doit être certifié par le commissaire aux comptes.

Définition des missions sociales

La mission sociale de Transparency France ne nous conduit pas à apporter une aide matérielle directe à des publics bénéficiaires. Nous sommes une association de plaidoyer, ce qui veut dire que nous conduisons essentiellement des actions de sensibilisation du grand public et des décideurs ainsi que des actions d'apport d'expertise au profit de tous ceux qui souhaitent agir contre la corruption.

L'ensemble de ces actions est détaillé dans le rapport moral de l'exercice. Elles sont conduites par les membres bénévoles de l'association avec l'appui d'une équipe salariée qui comportait six personnes en décembre 2014.

Affectation des charges et répartition des coûts

Les coûts directs associés à des projets déterminés (ex : actions judiciaires, étude sur le lobbying financée par la Commission européenne) sont naturellement rattachées aux charges des missions sociales.

S'agissant des charges de personnel, celles de la responsable du plaidoyer et des deux chargés de plaidoyer sont intégralement rattachées aux missions sociales. Celles du délégué général, de la responsable juridique et financier et du chargé de communication sont ventilées entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Nous considérons enfin qu'un certain nombre d'autres dépenses relèvent aussi directement de notre action de sensibilisation et de plaidoyer et donc de nos missions sociales : location de salles pour des réunions publiques, frais de confection et d'affranchissement de notre lettre

d'information trimestrielle et des autres publications externes de l'association, frais de gestion du site Internet qui est notre principal outil d'information, frais de déplacement pour participer à des rencontres avec des interlocuteurs divers (administrations, entreprises, ONG, étudiants, autres sections nationales de Transparency International à travers le monde).

Affectation aux emplois

85 365 € ont été collectés auprès du public en 2014. Certains de ces dons sont faits en faveur de projets déterminés (dons affectés).

L'intégralité des dons affectés à l'alerte éthique (9 525 €) et au soutien de la famille de Grégory Nbwa Mintsa (1 895 €) ont été employés en 2014. Les dons faits en fin d'année en faveur du centre d'action citoyenne (32 506 €) seront employés lors de l'exercice suivant (2015).

L'ensemble des dons manuels non affectés (41 439) ont été employés en 2014 pour la réalisation des autres missions sociales.

Contributions volontaires

Enfin, nous nous efforçons de valoriser les nombreuses heures consacrées par nos membres bénévoles à la réalisation des actions de l'association. Nous avons dénombré en 2014 plus de 2 300 heures bénévoles valorisées à hauteur de 77 821€.

N'hésitez bien sûr pas à nous faire part de toute remarque utile pour améliorer chaque année la pertinence et la lisibilité de notre CER.

Jacques Fabre, trésorier, Julien Coll, délégué général

contact@transparency-france.org

Compte d'emploi des ressources

EMPLOIS	Emploi de N = compte de résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		-
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	85 365	85 365
Missions Sociales	248 648	52 859	1.1 Dons et legs collectés	85 365	85 365
Dont Alerte Ethique	43 481	9 525	- Dons manuels non affectés	41 439	41 439
Dont soutien Famille Grégory Nbwa Minsta	1 895	1 895	- Dons manuels affectés	43 926	43 926
Dont Portail Action Citoyenne	32 506	-	- Legs et autres libéralités manuels non affectés		
Autres missions sociales	170 766	41 439	- Legs et autres libéralités manuels affectés		
2 - RECHERCHE DE FOND	38 488	-	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	92 281	-	2 - AUTRES FONDS PRIVES	57 710	
			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	13 000	
		52 859	4 - AUTRES PRODUITS	263 853	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	379 417		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	419 927	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	3 692		II - REPRISE DE PROVISION		
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	32 506		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	26 400	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		- 32 506
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	30 713		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES INSUFFISANTES DE L'EXERCICE	-	
V - TOTAL GENERAL	446 327		VI - TOTAL GENERAL	446 327	52 859
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées uapès du public		-			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		52 859	VII - Total des emplois financés par des ressources collectées auprès du public		52 859
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		32 506,00
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	74 541		Bénévolat	77821	
Frais de recherche de fonds	1 615		Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges	1 665		Dons en nature		
Total	77 821		Total	77821	

Les sections de Transparency International dans le monde

Afrique et Moyen-Orient

Sections nationales : 20

Bahreïn	Liban	Rwanda
Burundi	Madagascar	Sénégal
Cameroun	Maroc	Sierra Leone
Ghana	Mozambique	Ouganda
Libéria	Île Maurice	Zambie
Kenya	Niger	Zimbabwe
Koweït	Palestine	

Sections en formation : 3

Afrique du Sud Ethiopie
Yémen

Points de contact nationaux : 4

République
Démocratique Nigéria
du Congo
Malawi République
du Congo
Jordanie Tunisie

Amériques

Sections nationales : 17

Argentine	Mexique	Jamaïque
Canada	Nicaragua	USA
Chili	Panama	Venezuela
Colombie	Pérou	Haïti
Rép. Dominicaine	Salvador	Honduras
Guatemala	Trinidad & Tobago	

Sections en formation : 2

Brésil Guyane

Points de contact nationaux : 1

Costa Rica

Asie Pacifique

Sections nationales : 20

Australie	Japon	Iles Salomon
Bangladesh	Malaisie	Sri Lanka
Cambodge	Mongolie	Taiwan
Chine	Népal	Thaïlande
Corée du Sud	Nouvelle-Zélande	Vanuatu
Fiji	Pakistan	
Inde	Papouasie Nouvelle Guinée	
Indonésie	Philippines	

Points de contact nationaux : 3

Maldives
Vietnam

Europe et Asie centrale

Sections nationales : 41

Albanie	France	Moldavie	Slovénie	Ukraine
Allemagne	Géorgie	Norvège		
Arménie	Grèce	Pays-Bas		
Autriche	Hongrie	Roumanie		
Azerbaïdjan	Irlande	Royaume-Uni		
Belgique	Israël	Russie		
Bosnie-Herzégovine	Italie	Serbie		
Bulgarie	Kosovo	Slovaquie		
Croatie	Kazakhstan	Suède		
Danemark	Kirghizstan	Suisse		
Espagne	Lettonie	Mongolie		
Estonie	Lituanie	Turquie		
Finlande	Macédoine	Luxembourg		

Sections en formation : 3

Groenland Chypre
Portugal

Points de contact nationaux : 1

Biélorussie

Pour devenir membre, envoyer un don, écrire à :

Transparency International France

14 passage Dubail

75 010 Paris

Tél : +33 (0)1 84 16 95 65

Email : contact@transparency-france.org

www.transparency-france.org